

Les médecins genevois au secours des cafés-restaurants sans fumée

A Genève, le Conseil d'Etat est dans ses petits souliers, et les cafetiers-restaurateurs ne savent plus à quel saint se vouer: faut-il poursuivre dans l'interdiction de la fumée, ou céder aux pressions des fumeurs? C'est pour les aider à tenir bon que l'Association des médecins du canton de Genève (AMG) vient de créer un label «Lieu public sans fumée», destiné au premier chef aux établissements de restauration.

Ceux qui s'engagent à rester totalement sans fumée seront recensés comme tels sur le site internet de l'AMG (www.amge.ch). Les consommateurs sont d'ores et déjà invités à s'y référer, et à choisir leur restaurant d'un soir en connaissance de cause. Dès le 15 octobre, plus de 1000 tenanciers de cafés et de restaurants ont reçu un courrier de l'AMG. Et dès novembre, le «réseau labellisé» sera développé, puis la campagne s'étendra à d'autres lieux publics.

Il faut dire que la zone incertaine dans laquelle sont plongés les cafetiers-restaurateurs est difficile à vivre pour eux: d'un côté, une majorité écrasante de la population veut qu'on bannisse la fumée de leurs établissements; de l'autre,

un flou juridique redoutable sème le trouble, consécutif à l'annulation par le Tribunal fédéral du règlement du Conseil d'Etat bannissant la fumée passive – et dont les fumeurs invétérés ont fait leur miel!

Certes, une loi d'application est sur le métier, mais on peut craindre que les travaux durent terriblement longtemps devant le Grand Conseil, où plusieurs variantes vont se confronter, sans exclusion de surcroît l'hypothèse d'un référendum en fin de procédure, puisque le lobby du tabac est prêt à tout pour retarder l'inéluctable.

Voilà pourquoi l'AMG veut dès maintenant, dans le cadre de sa campagne «La santé d'abord!», encourager et soutenir les tenanciers qui ont le courage de ne pas céder au retour de la fumée, dans l'intérêt de leurs collaborateurs et de leurs clients. «C'est notre devoir, c'est une action citoyenne, explique Pierre-Alain Schneider, président de l'AMG; nous voulons affirmer que nous, médecins, pensons qu'il ne faut pas baisser les bras, car la volonté populaire demeure et doit être accomplie.»

Pour les médecins genevois, c'est aussi

une question de cohérence, puisque le printemps passé, l'association s'est engagée énergiquement dans la campagne pour l'initiative contre la fumée passive. «Nous sommes pour la liberté et ne voulons nullement multiplier les interdits, poursuit Pierre-Alain Schneider, mais il est clair que dans les établissements publics, la population veut être débarrassée de la fumée du voisin!» Selon le président de l'AMG, il n'y a pour l'heure que des échos positifs de la part des tenanciers. Il faut dire que ceux-ci se sentent un peu seuls, et que par conséquent la perche que leur tendent les médecins genevois est bienvenue.

Rappelons que dans le canton de Vaud, les citoyens voteront sur le même sujet le 30 novembre. Ils devront dire s'ils veulent interdire la fumée passive dans les lieux publics, et si oui, s'il faut prévoir la possibilité de créer des fumoirs sans service (contre-projet du Grand Conseil), ou instaurer une interdiction générale sans exception (texte de l'initiative).

Philippe Barraud